

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXCEPTIONNEL
Du 28 février 2024**

N° 13

OBJET : Demande de subvention Association des chasseurs de la Commune de COGGIA.

**Date de la convocation :
26/02/2024**

L'an deux mil vingt-quatre, et le mercredi 28 février, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique extraordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA Jean-Dominique, 2ème Adjoint.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15**

Etaient présents : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur LAPORTE Bernard.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 15**

**Nombre de membres
présents : 09**

Etaient absents : Madame AÏUTI Dominique, Madame BIFERALI Martine, Madame ANDREÏ Brigitte, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Nombre de votants : 13

Quorum : 08

Absents représentés : Madame AÏUTI Dominique donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.

**Secrétaire de séance
Monsieur LAPORTE
Bernard**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

**Le Président fait lecture du courrier reçu de la part de Monsieur Paul NATALI.
Celui-ci dresse le bilan des activités menées par l'association sur les territoires communales pour l'entretien des sentiers et chemins.**

Le Président propose que leur soit versée une subvention de 1 500,00 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 13 voix pour l'attribution d'une subvention de 1 500,00 euros.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**



Le Maire,

François COGGIA

COGGIA le 19 Février 2024

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser ce courrier pour solliciter une subvention pour notre société de chasse.

Nous ne sommes que entre 15 et 20 Sociétaires
A votre demande nous avons ouvert le chemin reliant
COGGIA MAIO à Vedolaccia.

Nous avons aussi ouvert et dégagé la route entre
CE&ASA et l'entrée du FORA envali par les rochers.

Pour ce faire nous avons acheté une débroussailluse
et une tronçonneuse pour la somme de 1468 euros.

Ceci a un coût qui s'ajoute déjà à nos dépenses
fixes à savoir : assurance loto, électricité pour notre rendez-vous
de chasse 310€, adhésion à la fédération départementale de chasse 34€
entretien et essence pour notre matériel (débroussailluses et tronçonneuses.)

Depuis 2 ans nous avons entrepris de nettoyer ou entretenir
plusieurs chemins ou sentiers.

Si il est vrai que ces chemins et sentiers nous servent lors
des battues dans les différents secteurs de la commune ils sont
aussi praticables pour les randonneurs.

3 JANUINNO NOTAIORCA
ADDOO #D 2024NO 20
NIDDOO 05701

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous
prie d'agréer M^r le Maire l'expression de mes respectueuses
salutations ainsi que celles de toute l'équipe de charno.

Paul MATALI Président



PS: Cijoint un RIB de notre association.